

Tome 1 — Principes et valeurs de la République (préparation entretien naturalisation)

Référence de mise à jour : 19/02/2026.

1) Complétez les paroles de la Marseillaise « Allons enfants de la patrie... »

Réponse courte

« Allons enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé ! »

Réponse détaillée (mini chapitre didactique — à jour au 19/02/2026)

1) Introduction (ce qu'on te demande + ce que l'entretien vérifie)

On te demande de compléter un vers précis de l'hymne national. Le test n'est pas "artistique" : l'agent vérifie que tu possèdes des repères civiques communs (symboles de la République) et que tu sais répondre à une consigne simple sans partir ailleurs. Le mot important est "complétez" : on attend la suite immédiate du vers, pas le refrain, même si le refrain est connu.

2) Définitions et périmètre (hymne, symbole, complétion)

Un symbole est un signe qui représente une idée ou une institution. Un hymne national est un chant officiel qui incarne une communauté politique. Ici, "compléter" signifie "continuer exactement la phrase donnée". Tu dois donc restituer les mots qui suivent juste après "Allons enfants de la Patrie".

3) Contexte historique (pourquoi ce chant existe)

La Marseillaise est composée en 1792 par Rouget de Lisle, dans le contexte de la Révolution française et d'une période de guerre. Le texte reflète ce moment : il appelle à l'union et utilise des images guerrières. À l'entretien, ce contexte sert surtout à répondre sereinement à une éventuelle relance du type : "Pourquoi le texte est-il si martial ?".

4) Fonction républicaine (à quoi sert un hymne aujourd'hui)

Un hymne sert à marquer des moments solennels et à rappeler l'appartenance au cadre commun. On n'attend pas que tu connaisses tout par cœur, mais que tu reconnaises l'hymne, que tu puisses en citer le début, et que tu respectes son statut de symbole national.

5) Application concrète (2 exemples développés)

Exemple 1 : lors d'une cérémonie (commémoration, événement public), l'hymne peut être joué. Savoir ce que c'est et l'identifier évite d'être perdu et montre une intégration dans la culture civique.

Exemple 2 : en entretien, l'agent peut te donner un bout de phrase et vérifier ton attention. La bonne stratégie est de répondre une phrase à la fois : tu complètes, tu t'arrêtes, puis tu demandes si tu dois continuer.

6) Limites et confusions (ce que ça ne veut pas dire)

Ce n'est pas un test de chant, ni une obligation de connaître tous les couplets. La confusion classique est de répondre directement par le refrain (« Aux armes, citoyens ! »). Ce n'est pas la suite immédiate du vers.

7) Mode entretien (relances probables + réponse modèle)

Réponse modèle : "La suite de 'Allons enfants de la Patrie' est 'le jour de gloire est arrivé'."

Relance possible : "Qui l'a composée ?" ! "Rouget de Lisle, en 1792."

Relance possible : "Et le refrain ?" ! tu peux le donner si on te le demande.

8) Synthèse mémorisable

Consigne "complétez" = suite immédiate : « le jour de gloire est arrivé ! »

QCM d'entraînement

Quelle est la suite correcte de « Allons enfants de la Patrie, ... » ?

- A. « Aux armes, citoyens ! » 'L
- B. « Le jour de gloire est arrivé ! » '
- C. « Liberté, Égalité, Fraternité » 'L
- D. « Vive la République ! » 'L

Pièges à éviter

Confondre suite du vers et refrain ; paraphraser ; changer un mot.

Ressources

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19564-quels-sont-les-symboles-et-les-emblemes-de-la-ve-republique>

https://fr.wikisource.org/wiki/La_Marseillaise

https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/131060/1042292/file/Livret_du_citoyen_V2fev2022.pdf

2) Dans le cadre d'un entretien d'embauche, que peut-on demander au candidat ?

Réponse courte

Seulement des informations en lien direct et nécessaire avec le poste ; pas de questions sur la vie privée ou discriminatoires.

Réponse détaillée

1) Introduction

La question sert à vérifier que tu comprends l'égalité et la non discrimination dans une situation réelle : le recrutement. L'idée centrale est simple : on évalue un candidat sur ses compétences et sa capacité à faire le travail, pas sur son origine, sa religion, sa situation familiale ou ses opinions.

2) Définitions et périmètre

Un entretien d'embauche est un échange visant à déterminer l'adéquation entre un poste (missions, contraintes) et une personne (compétences, expérience). La règle pratique attendue à l'oral est la formule : "lien direct et nécessaire avec l'emploi".

3) Contexte (pourquoi la règle existe)

Sans cette règle, l'entretien peut devenir un outil de tri discriminatoire. Or, la République protège l'accès à l'emploi : l'égalité n'est pas seulement une idée, elle se traduit par des limites posées aux questions intrusives ou discriminatoires.

4) Fonction républicaine

Cette règle protège la dignité et la vie privée, mais aussi la confiance dans le marché du travail : un recrutement équitable repose sur des critères pertinents.

5) Application concrète (2 exemples)

Exemple 1 : un poste impose des déplacements. Demander "Êtes-vous disponible pour des déplacements réguliers ?" est pertinent.

Exemple 2 : demander "Comptez-vous avoir un enfant ?" ou "Quelle est votre religion ?" n'a pas de

lien nécessaire avec le poste et peut conduire à discriminer.

6) Limites et confusions

Ne dis pas "on ne peut rien demander". On peut demander beaucoup de choses... tant que c'est professionnel. Autre confusion : "si le candidat répond, c'est ok". Non : une question illégitime reste illégitime.

7) Mode entretien (réponse modèle)

"On peut demander des informations utiles au poste : compétences, expérience, disponibilité. Les questions sur la vie privée ou discriminatoires ne doivent pas être posées."

8) Synthèse mémorisable

"Entretien = pro. Vie privée = hors cadre."

QCM d'entraînement

Quelle question est en principe acceptable ?

- A. « Quelle est votre religion ? » 'L
- B. « Pour qui votez-vous ? » 'L
- C. « Pouvez-vous travailler selon les horaires du poste ? » '
- D. « Comptez-vous tomber enceinte ? » 'L

Pièges à éviter

Oublier la formule "lien direct et nécessaire" ; répondre trop vague.

Ressources

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F19448>

<https://www.defenseurdesdroits.fr/>

3) Déclarer ses revenus aux services fiscaux est :

Réponse courte

Une obligation légale.

Réponse détaillée

1) Introduction

La réponse courte attendue est "obligation". Mais l'entretien teste aussi une compréhension civique : déclarer ses revenus sert à faire fonctionner un système commun et transparent (financement public, égalité devant les charges publiques).

2) Définitions et périmètre

Déclarer ses revenus, c'est fournir à l'administration fiscale les informations nécessaires pour établir ta situation fiscale. Même si des éléments sont préremplis, l'idée est que la déclaration permet de vérifier et d'actualiser.

3) Contexte (impôt et société)

Dans un État moderne, l'impôt finance le fonctionnement collectif : services publics, infrastructures, politiques publiques. La déclaration est une étape de sincérité et de contrôle qui rend l'impôt calculable.

4) Fonction républicaine

La déclaration contribue à l'égalité (règles communes) et à la fraternité (solidarité financée). Elle participe à la confiance : chacun contribue selon les règles.

5) Application concrète (2 exemples)

Exemple 1 : tu as un changement de situation (enfant, mariage, variation de revenus) : la déclaration sert à ajuster correctement.

Exemple 2 : prélèvement à la source : tu paies au fil de l'eau, mais la déclaration reste le moment de régularisation et de vérification.

6) Limites et confusions

Ne dis pas "on ne déclare plus" : faux. Ne dis pas "c'est seulement si on paie" : la règle dépend des situations, mais le principe attendu est l'obligation de déclarer dans le cadre légal.

7) Mode entretien

"Déclarer ses revenus est une obligation. C'est indispensable pour calculer l'impôt et financer les dépenses publiques."

8) Synthèse

"Obligation + utilité collective."

QCM d'entraînement

Déclarer ses revenus est :

- A. Facultatif 'L
- B. Une obligation '
- C. Réservé aux propriétaires 'L
- D. Un conseil 'L

Pièges à éviter

Oublier le sens civique ; confondre déclaration et paiement.

Ressources

<https://www.impots.gouv.fr/>

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N247>

4) En France, les impôts permettent de financer les dépenses publiques. Quelle proposition est correcte ?

Réponse courte

Les impôts financent des services publics et des politiques publiques (éducation, justice, sécurité, infrastructures, solidarité...).

Réponse détaillée

1) Introduction

La question vérifie que tu sais relier impôt et intérêt général. L'attendu est d'expliquer, simplement, qu'on ne paie pas seulement "pour l'État", mais pour financer des services et politiques utiles à tous.

2) Définitions et périmètre

Les dépenses publiques regroupent les dépenses de l'État et des collectivités : fonctionnement (salaires, entretien) et investissement (bâtiments, routes). Les impôts constituent une ressource majeure pour financer ces dépenses.

3) Contexte

Sans dépenses publiques, pas d'école, pas de justice, pas de sécurité organisée, pas d'infrastructures collectives. L'impôt mutualise le financement au lieu de laisser chaque individu seul face à des coûts impossibles.

4) Fonction républicaine

L'impôt rend possible l'égalité d'accès (éducation, services essentiels) et la fraternité (solidarité). Il incarne l'idée "nous contribuons ensemble".

5) Application concrète (2 exemples)

Exemple 1 : l'école publique : former les citoyens et permettre l'égalité des chances.

Exemple 2 : la justice : garantir l'État de droit (tribunaux, magistrats, aide juridictionnelle).

6) Limites et confusions

Ne réduis pas à un seul poste ("la police"). Ne confonds pas impôts et cotisations sociales, même si les deux participent au financement collectif.

7) Mode entretien

"Les impôts financent les dépenses publiques : services publics, infrastructures et politiques d'intérêt général."

8) Synthèse

"Impôts = intérêt général."

QCM d'entraînement

Les impôts servent principalement à :

- A. Financer uniquement la police 'L
- B. Financer les services et politiques publiques '
- C. Financer uniquement des entreprises privées 'L
- D. Remplacer les lois 'L

Pièges à éviter

Réponse trop étroite ; discours moral au lieu d'un raisonnement.

Ressources

<https://www.budget.gouv.fr/>

<https://www.impots.gouv.fr/>

5) La liberté d'association est :

Réponse courte

Une liberté fondamentale : créer, rejoindre ou quitter une association, dans le respect de la loi.

Réponse détaillée

1) Introduction

Cette question vérifie ta compréhension d'une liberté concrète : se regrouper pour agir. C'est un marqueur de démocratie vivante, parce que la société civile peut s'organiser en dehors de l'État.

2) Définitions et périmètre

Une association est un groupement de personnes autour d'un projet commun (sport, culture, solidarité, défense d'intérêts). La liberté d'association inclut aussi le droit de ne pas adhérer.

3) Contexte

Les associations structurent une grande partie de la vie sociale en France : elles créent du lien, mobilisent des bénévoles, organisent des activités.

4) Fonction républicaine

La fraternité devient concrète : entraide, engagement. Le pluralisme est possible : des projets différents coexistent pacifiquement.

5) Application concrète (2 exemples)

Exemple 1 : adhérer à un club sportif : intégration locale, liens sociaux, règles communes.

Exemple 2 : association caritative : action collective organisée, efficacité et solidarité.

6) Limites et confusions

Une association doit respecter la loi : pas d'objet illégal. Ne dis pas "sans limite".

7) Mode entretien

"C'est le droit de créer ou rejoindre une association ; c'est une liberté fondamentale encadrée par la loi."

8) Synthèse

"Se regrouper librement, dans la loi."

QCM d'entraînement

La liberté d'association signifie :

- A. Créer/adhérer dans le respect de la loi '
- B. Obligation d'adhérer 'L
- C. Objet illégal autorisé 'L
- D. Réservé aux élus 'L

Pièges à éviter

Oublier la limite "respect de la loi".

Ressources

<https://www.service-public.fr/associations>

J'ai rédigé (réécrit en version "riche" v9) les questions 6 à 10 du Tome 1 – Principes et valeurs, au format Markdown avec : réponse courte, réponse détaillée structurée, QCM, pièges, ressources (liens complets).

6) La liberté d'expression sur les réseaux sociaux en France est :

Réponse courte

Une liberté fondamentale garantie, mais encadrée par la loi (on est responsable de ce qu'on publie).

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction (lien question !' réponse !' thème)

La question vérifie que tu comprends un principe clé de la République : la liberté d'expression. À l'oral, on attend surtout que tu saches dire : oui, on peut s'exprimer, mais non, ce n'est pas sans limites (respect de la loi, des autres et de l'ordre public). Les réseaux sociaux ne créent pas une "zone de non-droit".

1) De quoi parle-t-on ? (principe général)

La liberté d'expression, c'est le droit de donner son opinion, informer, critiquer, débattre. Elle protège la discussion démocratique, la pluralité des idées, la liberté de la presse et la participation citoyenne.

2) Règle essentielle : liberté + responsabilité

En France, cette liberté est protégée, mais elle est limitée quand elle porte atteinte :

- aux droits d'autrui (dignité, réputation, vie privée)
- ou à la sécurité / à l'ordre public.

Sur internet, c'est pareil : publier un message sur un réseau social, c'est prendre la parole en public (souvent plus "public" qu'on ne le croit).

3) Exemples d'abus sanctionnés (ce qu'il faut savoir citer)

Sans faire un cours de droit, tu peux citer quelques exemples simples :

- injure et diffamation (accuser publiquement quelqu'un sans preuve, salir sa réputation)
- menaces, harcèlement (y compris cyberharcèlement)
- incitation à la haine ou à la violence
- atteintes à la vie privée (doxxing, diffusion d'images/infos personnelles, "revenge porn")
- apologie de crimes/actes terroristes, selon les cas.

4) Spécificités des réseaux sociaux (pour montrer que tu as le "réflexe numérique")

- Un contenu peut devenir viral, être copié, archivé, "capturé" (captures d'écran).
- Même sous pseudo, on peut être identifié.
- Les plateformes ont des règles (modération), mais ce sont surtout les lois qui s'appliquent.

5) Synthèse mémorisable

"J'ai le droit de m'exprimer, y compris en ligne, mais je dois respecter la loi : pas d'insultes, pas de diffamation, pas de harcèlement, pas d'incitation à la haine, respect de la vie privée."

Exemple de QCM (4 choix)

Sur les réseaux sociaux en France, la liberté d'expression est :

- A. Totale, sans limite 'L'
- B. Encadrée par la loi '
- C. Interdite pour les particuliers 'L'
- D. Autorisée seulement si l'on est journaliste 'L'

Pièges à éviter

- Dire "sur internet on peut tout dire" (faux).
- Confondre critique (permise) et injure/diffamation (sanction possible).
- Croire que "si j'efface, ça n'existe plus" (captures/archives).
- Penser que les règles d'une plateforme = la loi (ce n'est pas la même chose).

Ressources

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32079>

<https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>

<https://www.defenseurdesdroits.fr/>

7) Lequel de ces prénoms évoque un symbole de la République ?

Réponse courte

Marianne.

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

La question teste un repère simple : identifier un symbole républicain. Ici, il ne s'agit pas d'un prénom "français" ou "ancien" : on attend le prénom qui renvoie à une allégorie officielle de la République.

1) De quoi parle-t-on ? (définition)

Marianne est une figure allégorique (une représentation symbolique) de la République française. Elle

incarne les valeurs républicaines et l'idée de citoyenneté.

2) Où la voit-on (indices concrets)

Marianne est présente :

- dans les mairies (bustes de Marianne)
- sur des timbres et supports officiels
- dans l'iconographie républicaine (affiches, commémorations, documents institutionnels).

3) Pourquoi c'est un symbole (sens civique)

C'est un symbole commun, non religieux, qui sert à représenter la République et l'unité civique.

4) Synthèse mémorisable

"Le prénom qui renvoie à la République : Marianne."

Exemple de QCM (4 choix)

Quel prénom évoque un symbole de la République ?

- A. Marianne '
- B. Juliette 'L
- C. Sofia 'L
- D. Emma 'L

Pièges à éviter

- Répondre avec un prénom "très français" au hasard.
- Confondre symbole officiel et célébrité/fiction.

Ressources

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19564-quels-sont-les-symboles-et-les-emblemes-de-la-republique>

<https://www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise>

8) Lequel de ces symboles représente la République française ?

Réponse courte

Marianne.

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

Cette question ressemble à la précédente mais vise l'idée suivante : parmi différents objets/clichés (Tour Eiffel, baguette...), quel est le symbole républicain au sens institutionnel ? Très souvent, la bonne réponse est Marianne, représentation personnifiée de la République.

1) De quoi parle-t-on ?

La République française a des symboles : drapeau, devise, hymne... et une représentation allégorique : Marianne.

2) Ce que Marianne "représente"

Elle symbolise l'autorité républicaine, la citoyenneté, et plus largement l'attachement aux principes : liberté, égalité, fraternité.

3) Différence utile (culture vs institution)

Des éléments comme la Tour Eiffel sont des symboles "culturels/touristiques" de la France, mais pas la représentation de la République en tant qu'institution politique.

- 4) Synthèse mémorisable
“Symbole qui représente la République : Marianne.”

Exemple de QCM (4 choix)

Quel symbole représente la République française ?

- A. Marianne '
- B. La Tour Eiffel 'L
- C. La baguette 'L
- D. Le béret 'L

Pièges à éviter

- Citer un monument connu au lieu d'un symbole républicain.
- Confondre “France” (pays) et “République” (régime politique/institution).

Ressources

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19564-quels-sont-les-symboles-et-les-emblemes-de-la-republique>

<https://www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise>

9) Où peut-on voir la devise de la République ?

Réponse courte

Sur les bâtiments publics, notamment les mairies et les écoles (souvent sur le fronton), et sur des supports officiels.

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

On te demande des lieux concrets où la devise est affichée. L'objectif est de montrer que tu connais les repères visibles de la République dans l'espace public.

- 1) De quoi parle-t-on ? (rappel)

La devise de la République française est : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

- 2) Où on la voit le plus souvent (réponse attendue)

- Sur le fronton des mairies (Hôtel de ville)
- Sur des écoles et autres bâtiments publics
- Plus largement : sur des documents/affichages institutionnels (selon contextes).

- 3) Pourquoi c'est affiché (sens civique)

L'affichage rappelle que l'action publique doit respecter ces valeurs : égalité devant la loi, accès aux droits, solidarité, etc.

- 4) Synthèse mémorisable

“Je la vois surtout à la mairie et à l'école : bâtiments publics.”

Exemple de QCM (4 choix)

Où voit-on fréquemment « Liberté, Égalité, Fraternité » ?

- A. Sur le fronton d'une mairie '
- B. Sur le drapeau de l'Union européenne 'L
- C. Sur les publicités commerciales 'L
- D. Sur les billets de dollars 'L

Pièges à éviter

- Répondre trop vague (“partout”, “dans la rue”).
- Confondre devise républicaine et slogans/phrases historiques.

Ressources

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19564-quels-sont-les-symboles-et-les-emblemes-de-la-republique>

<https://www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise>

10) Lesquels sont des symboles officiels de la République française ?

Réponse courte

Le drapeau tricolore, La Marseillaise et la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » (on peut aussi citer Marianne comme représentation).

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

Cette question vérifie que tu distingues les symboles officiels (institutionnels, républicains) des symboles “culturels” (Tour Eiffel, gastronomie...). À l’oral, une liste claire et courte est idéale.

1) De quoi parle-t-on ? (symboles officiels)

Les symboles officiels sont des signes communs qui représentent la République et l’unité civique.

2) Les incontournables à citer (réponse attendue)

- Le drapeau tricolore (bleu-blanc-rouge)
- L’hymne national : La Marseillaise
- La devise : « Liberté, Égalité, Fraternité »

Selon les formulations de questionnaire, on peut aussi reconnaître :

- Marianne (figure allégorique)
- et parfois le principe de laïcité comme valeur fondamentale (mais ce n'est pas un “objet” symbolique au même sens).

3) Pourquoi ces symboles comptent (valeurs)

Ils servent de repères communs (cérémonies, bâtiments publics, documents), et rappellent les fondements : citoyenneté, droits et devoirs, cohésion nationale.

4) Synthèse mémorisable

“Officiel = drapeau + hymne + devise (et Marianne comme figure).”

Exemple de QCM (4 choix)

Lequel est un symbole officiel de la République française ?

- A. La Marseillaise '
- B. La baguette 'L
- C. La Tour Eiffel 'L
- D. Le béret 'L

Pièges à éviter

- Répondre avec des clichés touristiques au lieu des symboles officiels.
- Oublier la devise (souvent attendue dans la liste).

Ressources

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19564-quels-sont-les-symboles-et-les-emblemes-de-la-republique>

<https://www.vie-publique.fr/quiz/268808-quiz-la-republique-et-ses-symboles>

<https://www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise>

J'ai rédigé (version méthodologie v9) les questions 11 à 15 — Tome 1 en Markdown, avec réponses courtes + exposés structurés, QCM, pièges, et sources (dont Légifrance quand c'est pertinent/possible).

11) Peut-on brûler publiquement un drapeau français ?

Réponse courte

En France, brûler publiquement le drapeau peut être puni si l'acte constitue un outrage au drapeau tricolore (selon le contexte, notamment lors d'une manifestation encadrée par les autorités, et/ou si l'ordre public est troublé).

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction (principe !' limite)

La question teste ta capacité à articuler une liberté (expression, protestation) avec une limite de l'État de droit : la protection des symboles de la République et de l'ordre public.

1) De quoi parle-t-on exactement ?

"Brûler un drapeau" n'est pas seulement "détruire un objet". En public, cela peut être compris comme un acte de dénigrement d'un symbole national (le drapeau tricolore), surtout si l'intention est de l'humilier.

2) Principe : liberté d'expression, mais pas impunité

En France, on peut critiquer l'État, un gouvernement, une politique. Mais certains actes/expressions peuvent être sanctionnés lorsqu'ils portent atteinte à des intérêts protégés (dignité, sécurité, ordre public, etc.). L'entretien attend souvent la formule : "liberté encadrée par la loi".

3) Ce que réprime le droit pénal (idée clé à dire à l'oral)

La loi prévoit une infraction d'outrage au drapeau tricolore (et à l'hymne national) dans certains cadres (notamment lors d'une manifestation organisée ou réglementée par les autorités publiques).

=> Donc : ce n'est pas "toujours autorisé".

4) Comment répondre proprement à l'entretien

- Dire clairement : "En public, c'est susceptible d'être puni comme outrage au drapeau, selon les circonstances."

- Éviter les absous ("toujours légal" / "toujours illégal") : en droit, le contexte compte.

5) Synthèse mémorisable

"Exprimer une opinion est libre, mais outrager publiquement un symbole national peut être sanctionné."

Exemple de QCM (4 choix)

Brûler un drapeau français en public pour l'humilier :

- A. Est toujours légal au nom de la liberté d'expression 'L
- B. Peut constituer un outrage au drapeau et être sanctionné '
- C. Est un devoir civique 'L
- D. N'a jamais de conséquence juridique 'L

Pièges à éviter

- Répondre "oui, c'est légal" sans nuance.
- Confondre critique politique et outrage à un symbole.
- Oublier le cadre (manifestation encadrée / trouble à l'ordre public, etc.).

Ressources

- Code pénal (Légifrance) — Article 433-5-1 (outrage au drapeau tricolore / hymne) :
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006418556
 - Service public / repères sur symboles :
<https://www.vie-publique.fr/fiches/19564-quels-sont-les-symboles-et-les-emblemes-de-la-ve-republique>
-

12) Quand la sécurité sociale a-t-elle été établie en France ?

Réponse courte

En 1945 (mise en place à la Libération, dans la logique du programme du Conseil national de la Résistance).

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

Cette question vérifie un repère historique et ta compréhension d'un pilier de la solidarité en France : la Sécurité sociale.

1) De quoi parle-t-on ? (idée générale)

La Sécurité sociale organise une protection contre certains risques (maladie, maternité, vieillesse, accidents du travail, famille, etc.) afin de garantir une forme de sécurité matérielle et d'accès aux soins.

2) Le repère attendu : 1945

La réponse attendue à l'oral est simple : 1945.

Tu peux ajouter : "mise en place après la Seconde Guerre mondiale, au moment de la reconstruction".

3) Pourquoi c'est un repère de "valeurs républicaines"

Parce que la "Sécu" illustre la fraternité (solidarité nationale) et l'idée d'un accès plus égal aux soins et à la protection sociale.

4) Synthèse mémorisable

"1945 : création/organisation de la Sécurité sociale à la Libération, grande réforme sociale."

Exemple de QCM (4 choix)

La Sécurité sociale a été établie en France en :

- A. 1789 'L
- B. 1905 'L
- C. 1945 '
- D. 2002 'L

Pièges à éviter

- Confondre la date de création/organisation avec des réformes ultérieures.
- Répondre "après-guerre" sans donner l'année (l'année est attendue).

Ressources

- Recherche sur Légifrance (ordonnances d'octobre 1945 "Sécurité sociale") :
<https://www.legifrance.gouv.fr/search/all?query=ordonnance%204%20octobre%201945%20organisation%20de%20la%20s%C3%A9curit%C3%A9%20sociale>
 - Repères (contexte historique, institutions) :
<https://www.vie-publique.fr/>
-

13) Que commémore la fête nationale ?

Réponse courte

Le 14 juillet : référence à 1789 (prise de la Bastille) et à 1790 (Fête de la Fédération).

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

La question teste un repère civique et historique : savoir ce que représente le 14 juillet dans l'imaginaire républicain.

1) De quoi parle-t-on ?

La fête nationale française a lieu le 14 juillet. Elle est célébrée par des cérémonies et souvent un défilé militaire, mais le sens attendu à l'oral est d'abord historique et symbolique.

2) Deux événements associés (à connaître)

- 1789 : prise de la Bastille ! symbolique de la Révolution française et de la fin de l'arbitraire.
- 1790 : Fête de la Fédération ! moment d'union nationale, de réconciliation, de célébration de la Nation.

3) Ce qu'on attend à l'entretien

Une réponse courte peut citer 1789, mais une bonne réponse ajoute : "et aussi 1790, la Fête de la Fédération", car le choix du 14 juillet renvoie à cette double dimension : révolution + unité.

4) Synthèse mémorisable

"Le 14 juillet commémore la Révolution (Bastille) et l'unité nationale (Fédération)."

Exemple de QCM (4 choix)

La fête nationale française du 14 juillet est associée :

- A. À la prise de la Bastille (1789) !
- B. À l'armistice du 11 novembre 1918 !L
- C. À l'appel du 18 juin 1940 !L
- D. À la signature du traité de Maastricht !L

Pièges à éviter

- Dire seulement "les feux d'artifice" (événement festif `` sens historique).
- Confondre avec 11 novembre ou 8 mai.

Ressources

- Recherche Légifrance — loi fixant le 14 juillet comme fête nationale :
<https://www.legifrance.gouv.fr/search/all?query=loi%206%20juillet%201880%20f%C3%A9%C3%A9t%C3%A9%C3%A9%C3%A9nationale%2014%20juillet>

- Vie-publique (symboles et repères républicains) :
<https://www.vie-publique.fr/fiches/19564-quels-sont-les-symboles-et-les-emblemes-de-la-republique>
-

14) Que porte Marianne sur la tête ?

Réponse courte

Un bonnet phrygien.

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

On teste ici un symbole républicain “classique” : Marianne et ses attributs. C'est un repère culturel-civique utile pour l'entretien.

1) De quoi parle-t-on ? (Marianne)

Marianne est une allégorie de la République : elle représente la République française dans l'espace public (mairies, timbres, certaines pièces/illustrations officielles).

2) L'attribut à connaître

Le bonnet phrygien est un symbole associé à la liberté (héritage antique/révolutionnaire), devenu un marqueur iconographique de Marianne.

3) Ce que ça signifie (en une phrase)

“Marianne + bonnet phrygien” renvoie à l'idée de liberté et de République.

4) Synthèse mémorisable

“Marianne porte le bonnet phrygien : symbole républicain de liberté.”

Exemple de QCM (4 choix)

Marianne porte traditionnellement :

- A. Un bonnet phrygien '
- B. Une couronne royale 'L
- C. Une mitre (symbole religieux) 'L
- D. Un casque de chevalier 'L

Pièges à éviter

- Dire “une couronne” (contre-sens : monarchie).
- Confondre Marianne avec un personnage historique réel (c'est une allégorie).

Ressources

<https://www.vie-publique.fr/quiz/268808-quiz-la-republique-et-ses-symboles>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19564-quels-sont-les-symboles-et-les-emblemes-de-la-ve-republique>

15) Quel symbole de la République peut-on voir sur les maillots de l'équipe de France de football ?

Réponse courte

Le coq (le “coq gaulois”).

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

Cette question relie les symboles nationaux à un contexte très concret : le sport. On vérifie que tu

reconnais un emblème largement utilisé comme signe d'identité nationale.

1) De quoi parle-t-on ?

Sur les maillots des équipes de France (notamment football), on voit souvent un coq : c'est un emblème national populaire, associé à la France dans de nombreux contextes.

2) Pourquoi ce symbole est-il utilisé ?

Il sert de marque identitaire (reconnaissance immédiate, tradition sportive), au même titre que les couleurs bleu-blanc-rouge.

3) À dire à l'oral (simple et sûr)

"Sur le maillot, c'est le coq."

Tu peux ajouter : "un emblème national, très présent dans le sport."

4) Synthèse mémorisable

"Équipe de France : le coq."

Exemple de QCM (4 choix)

Sur le maillot de l'équipe de France, on peut voir :

- A. Un coq '
- B. Un aigle 'L
- C. Un dragon 'L
- D. Un lion 'L

Pièges à éviter

- Répondre "le drapeau" (les couleurs peuvent être présentes, mais la question vise l'emblème).
- Confondre avec d'autres symboles nationaux d'autres pays (aigle, lion, etc.).

Ressources

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19564-quels-sont-les-symboles-et-les-emblemes-de-la-republique>

J'ai repris les questions 16 à 20 du Tome 1 et je les ai rédigées en Markdown en respectant la méthodologie v9 (réponse courte + réponse détaillée structurée + QCM + pièges + ressources). Le contenu v9 présent dans le fichier était très "télégraphique" sur ces numéros ; ci-dessous une version complète et prête à coller.

16) Quelle est la devise de la République française ?

Réponse courte

Liberté, Égalité, Fraternité.

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction (lien question ! réponse ! thème)

Cette question vérifie un repère civique essentiel : connaître la devise de la République, c'est connaître les valeurs sur lesquelles elle se fonde. Comme le drapeau ou l'hymne, la devise fait partie des symboles officiels.

1) De quoi parle-t-on ? (définition)

Une devise est une formule courte qui résume un idéal politique. En France, la devise n'est pas une simple "phrase connue" : elle exprime les principes qui guident l'action publique et le vivre-ensemble.

2) Où la devise est-elle inscrite / visible ? (repères concrets)

La devise figure notamment dans la Constitution (article 2) et apparaît sur de nombreux bâtiments et documents officiels (mairies, écoles, documents administratifs, etc.). Cela montre que ces valeurs ne sont pas "privées", mais publiques et communes.

3) Sens des trois termes (ce que l'entretien attend souvent en plus)

- Liberté : chacun peut penser, croire, s'exprimer, circuler, entreprendre... dans le respect de la loi et des droits d'autrui.
- Égalité : la loi s'applique à tous de la même manière ; l'État doit lutter contre les discriminations.
- Fraternité : solidarité et cohésion sociale ; personne ne doit être exclu de la communauté nationale (aide, entraide, protection des plus vulnérables).

4) Synthèse mémorisable

"Liberté, Égalité, Fraternité : trois valeurs communes, inscrites dans les symboles et le droit."

Exemple de QCM (4 choix)

La devise de la République française est :

- A. Travail, Famille, Patrie 'L
- B. Liberté, Égalité, Fraternité '
- C. Honneur et Patrie 'L
- D. Unie dans la diversité 'L

Pièges à éviter

- Confondre avec la devise du régime de Vichy ("Travail, Famille, Patrie").
- Donner une valeur seule (ex. "Liberté") au lieu de la formule complète.

Ressources

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000571356/> (Constitution du 4 octobre 1958 – article 2)

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19564-quels-sont-les-symboles-et-les-emblemes-de-la-republique>

https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/131060/1042292/file/Livret_du_citoyen_V2fev2022.pdf

17) Qu'est-ce que la liberté d'association ?

Réponse courte

C'est le droit de créer, rejoindre ou quitter une association librement, dans le respect de la loi.

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

La liberté d'association est une liberté fondamentale : elle permet aux personnes de s'organiser collectivement (sport, culture, entraide, défense d'intérêts, actions humanitaires). Elle illustre la vitalité de la société civile.

1) De quoi parle-t-on ? (association et principe)

Une association est un regroupement de personnes qui se réunissent autour d'un projet commun (souvent à but non lucratif). La liberté d'association, c'est la possibilité de se regrouper sans autorisation préalable, puis d'agir légalement.

2) Le cadre juridique de référence (repère utile)

En France, la référence classique est la loi du 1er juillet 1901 (régime général des associations).

Certaines associations choisissent de se déclarer (pour avoir une personnalité juridique, ouvrir un compte, recevoir des subventions, etc.).

3) Pourquoi c'est une liberté républicaine importante ? (sens civique)

Parce qu'elle permet la participation à la vie sociale, la solidarité et l'engagement (dimension "fraternité"). Elle contribue aussi au pluralisme : des citoyens peuvent défendre des idées et des projets variés, tant qu'ils respectent l'ordre juridique.

4) Les limites (État de droit)

La liberté d'association n'autorise pas un but illégal (incitation à la haine, violence, organisation d'activités interdites...). Comme toute liberté, elle est encadrée pour protéger l'ordre public et les droits des autres.

5) Synthèse mémorisable

"Je peux m'associer librement pour agir collectivement, tant que c'est légal."

Exemple de QCM (4 choix)

La liberté d'association, c'est :

- A. Le droit de créer/adhérer/quitter une association dans le respect de la loi '
- B. L'obligation d'adhérer à une association 'L
- C. Le droit de créer une association pour un but illégal 'L
- D. Un droit réservé aux citoyens français 'L

Pièges à éviter

- Dire "sans limites" (faux : cadre légal et ordre public).
- Confondre association et entreprise (logique et objectifs différents).

Ressources

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1120> (création d'association)

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000499623/> (loi du 1er juillet 1901)

<https://www.vie-publique.fr/fiches/20276-associations-loi-1901>

18) Qu'est-ce qu'une liberté ?

Réponse courte

Une liberté est un droit reconnu à chacun, qui s'exerce dans le respect de la loi et des droits d'autrui.

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

La question vise une idée-clé de la République : en démocratie, la liberté n'est pas "faire tout ce qu'on veut", mais vivre librement dans un cadre commun (l'État de droit).

1) Définition simple (ce qu'on attend à l'oral)

Une liberté est une possibilité d'agir, de choisir ou de s'exprimer (liberté d'expression, de conscience, d'aller et venir, etc.) protégée par le droit.

2) Le principe des limites (pourquoi ce n'est pas illimité)

Les libertés coexistent : ma liberté s'arrête là où elle porte atteinte à celle des autres. Les limites servent aussi à protéger l'ordre public (sécurité, santé publique, tranquillité).

3) Un repère fondateur (culture civique)

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) résume l'idée : la liberté consiste à pouvoir

faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; les limites sont fixées par la loi.

4) Conséquence pratique (ce que ça change au quotidien)

Sur les réseaux sociaux, au travail, dans l'espace public : on peut s'exprimer, mais pas diffamer, harceler, menacer, inciter à la haine, etc. La liberté va avec la responsabilité.

5) Synthèse mémorisable

"Liberté = droit protégé, exercé dans la loi et sans nuire aux autres."

Exemple de QCM (4 choix)

Une liberté, en République, c'est :

- A. Pouvoir tout faire sans règle 'L'
- B. Un droit exercé dans le respect de la loi et d'autrui '
- C. Un privilège réservé à quelques-uns 'L'
- D. Une obligation imposée par l'État 'L'

Pièges à éviter

- Répondre "faire tout ce qu'on veut" (contre-sens).
- Oublier "droits d'autrui" et "ordre public".

Ressources

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19484-les-libertes-publiques>

19) Sur quel document peut-on voir Marianne ?

Réponse courte

Sur des timbres-poste (les timbres "Marianne").

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

Ici, on teste un symbole républicain concret : Marianne incarne la République (liberté, citoyenneté, attachement aux institutions). On demande un support précis où elle apparaît.

1) De quoi parle-t-on ? (Marianne, symbole)

Marianne est une figure allégorique de la République française. On la retrouve dans les mairies (buste), et sur des supports officiels.

2) Réponse attendue (document le plus classique)

Le document emblématique est le timbre-poste : la France émet régulièrement des séries dites "Marianne" utilisées pour l'affranchissement courant.

3) Pour être à l'aise à l'oral (compléments possibles sans se disperser)

On peut aussi voir Marianne sur certains supports officiels et représentations institutionnelles (mairies, pièces/monnaie, iconographie de la République), mais si la question est posée au singulier ("sur quel document ?"), le timbre est la réponse la plus attendue.

4) Synthèse mémorisable

"Marianne : symbole de la République, visible notamment sur les timbres-poste."

Exemple de QCM (4 choix)

On peut voir Marianne notamment :

- A. Sur des timbres-poste '
- B. Sur les billets en dollars américains 'L
- C. Sur le passeport canadien 'L
- D. Sur le drapeau de l'ONU 'L

Pièges à éviter

- Répondre par un "lieu" uniquement ("en mairie") alors qu'on demande un document.
- Confondre Marianne avec un personnage historique réel (c'est une allégorie).

Ressources

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19564-quels-sont-les-symboles-et-les-emblemes-de-la-republique>

<https://www.laposte.fr/timbres> (rubrique timbres, séries courantes)

20) Une des valeurs de la devise républicaine est l'Égalité. Qu'est-ce que cela signifie ?

Réponse courte

Cela signifie que la loi est la même pour tous et que chacun doit être traité sans discrimination.

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

L'égalité est une valeur centrale de la République : elle garantit que personne n'est au-dessus des règles communes et que l'État doit protéger chacun contre les discriminations.

1) De quoi parle-t-on ? (égalité républicaine)

L'égalité républicaine, c'est d'abord l'égalité en droits : mêmes droits et mêmes devoirs pour tous. Cela implique l'égalité devant la loi et devant la justice.

2) Ce que l'égalité implique concrètement (exemples)

- Interdiction des discriminations (origine, sexe, religion, handicap, etc.).
- Accès égal aux services publics (école, administration, hôpital...) selon les règles communes.
- Dans la fonction publique : l'accès se fait selon le mérite (concours, règles transparentes).

3) Ce que l'égalité ne veut pas dire (point important)

L'égalité ne signifie pas que tout le monde a la même vie ou les mêmes résultats. Elle signifie que les règles sont communes, que les droits sont garantis, et que l'État corrige les injustices quand elles reposent sur des discriminations.

4) Repère fondateur (culture civique)

La Déclaration de 1789 affirme l'égalité en droits ; la Constitution et les principes républicains encadrent l'égalité devant la loi.

5) Synthèse mémorisable

"Égalité = mêmes droits, même loi, pas de discrimination."

Exemple de QCM (4 choix)

L'égalité, en République, signifie :

- A. La loi est la même pour tous, sans discrimination '
- B. Tout le monde doit avoir exactement la même situation 'L
- C. Certains ont des priviléges selon leur origine 'L

- D. Il existe une religion officielle supérieure aux autres 'L'

Pièges à éviter

- Confondre égalité et uniformité ("tout le monde pareil").
- Oublier la notion de non-discrimination.

Ressources

<https://www.defenseurdesdroits.fr/> (lutte contre les discriminations)

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19484-les-libertes-publiques>

Détail utile pour toi (main agent) : si tu veux, je peux aussi remplacer dans *naturalisation/tome1_principes_valeurs_v9.md* les sections 16–20 "courtes" par ces versions complètes, mais je n'ai pas édité de fichier sans consigne explicite.

J'ai repris et réécrit complètement les questions 21 à 25 du Tome 1 — Principes et valeurs au format "méthodologie v9" (réponse courte + réponse détaillée structurée + QCM + pièges + ressources), avec un focus renforcé sur la laïcité et la loi de 1905.

21) Une personne peut-elle changer librement de religion en France ?

Réponse courte

Oui. En France, chacun a la liberté de conscience : on peut changer de religion, ne pas en avoir, ou en avoir une, dans le respect de la loi et de l'ordre public.

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction (lien question !' principe républicain)

Cette question vérifie que tu connais un pilier de la République : la liberté de conscience, au cœur de la laïcité. La laïcité ne "supprime" pas les religions : elle garantit la liberté de croire ou de ne pas croire, et la neutralité de l'Etat.

1) De quoi parle-t-on ? (liberté de conscience)

La liberté de conscience signifie que chacun est libre :

- de croire (religion),
- de ne pas croire (athéisme, agnosticisme),
- de changer de conviction, sans pression.

2) Lien avec la laïcité (État neutre, individus libres)

La République est neutre vis-à-vis des religions : elle n'impose pas une croyance officielle. Cette neutralité permet justement à chacun de choisir librement.

3) Limites : le respect de la loi et de l'ordre public

La liberté de religion (et la liberté de la manifester) peut être limitée si cela trouble l'ordre public ou viole la loi (ex. violences, menaces, incitation à la haine, atteintes aux droits d'autrui).

Idée simple à l'oral : liberté, oui ; abus/illégal, non.

4) Synthèse mémorisable

"En France, je suis libre de croire, ne pas croire, et changer de religion : c'est la liberté de conscience, encadrée par la loi."

Exemple de QCM (4 choix)

En France, une personne peut :

- A. Changer de religion librement, dans le respect de la loi '
- B. Être obligée d'avoir une religion 'L
- C. Être obligée de garder la religion de sa famille 'L
- D. Déclarer une religion officielle à la mairie 'L

Pièges à éviter

- Dire "oui, sans aucune limite" (en République, les libertés sont encadrées).
- Confondre "laïcité" avec "interdiction de la religion".
- Oublier la formule clé : liberté de conscience.

Ressources

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749/>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-létat>

https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/131060/1042292/file/Livret_du_citoyen_V2fev2022.pdf

22) Que peut faire un usager du service public dans une mairie ?

Réponse courte

Faire des démarches administratives (état civil, papiers, inscriptions...) et être accueilli selon les principes du service public : égalité, neutralité, continuité (et respect des règles).

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

La mairie est un service public de proximité. La question teste à la fois ce qu'on y fait et les principes républicains qui s'y appliquent, notamment la neutralité liée à la laïcité.

1) De quoi parle-t-on ? (mairie = service public local)

Une mairie permet d'accéder à des services administratifs au nom de la commune (et parfois pour d'autres administrations via des guichets).

2) Ce qu'un usager peut y faire (exemples concrets)

- Demander des actes d'état civil (naissance, mariage, décès)
- Se renseigner / déposer des dossiers (inscription école, démarches locales)
- Effectuer certaines demandes (selon la commune : titres, formalités, élections, etc.)

3) Les principes de service public à connaître (attendus à l'oral)

- Égalité : même traitement, pas de discrimination
- Neutralité : l'administration n'affiche pas de préférence politique ou religieuse
- Continuité : service assuré de manière régulière

(+ souvent : adaptabilité)

4) Laïcité au guichet : ce que ça implique

• Les agents du service public sont tenus à la neutralité (ils ne manifestent pas leurs convictions dans l'exercice de leurs fonctions).

• L'usager a des libertés, mais il doit respecter le bon fonctionnement du service (pas de trouble, pas d'exigences discriminatoires, respect des règles du lieu).

5) Synthèse mémorisable

"À la mairie, je fais mes démarches et j'ai droit à un accueil égal et neutre ; je respecte les règles du

service public."

Exemple de QCM (4 choix)

À la mairie, un usager peut notamment :

- A. Demander un acte de naissance '
- B. Rendre une décision de justice 'L
- C. Commander l'armée 'L
- D. Voter une loi nationale 'L

Pièges à éviter

- Répondre uniquement "faire des papiers" sans citer égalité/neutralité.
- Confondre la mairie avec le tribunal, le Parlement, ou la préfecture.
- Dire que la laïcité "interdit toute religion" dans la mairie : c'est l'administration qui est neutre.

Ressources

<https://www.service-public.fr/>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-letat>

<https://www.defenseurdesdroits.fr/>

23) En France, il est possible pour l'État de financer :

Réponse courte

Des dépenses d'intérêt général (services publics, politiques publiques). En matière religieuse, l'État est neutre : il ne finance pas un culte en tant que tel, sauf cas particuliers prévus par la loi (ex. aumôneries, exceptions territoriales).

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

Cette question vise souvent à te faire dire deux choses :

- 1) l'État finance l'intérêt général,
- 2) la laïcité encadre le financement du religieux (loi de 1905, principe de non-subvention des cultes).

1) Ce que l'État finance normalement (coeur de la réponse)

L'État (et les collectivités) finance : école, justice, sécurité, santé, transports, infrastructures, politiques sociales... bref, des missions d'intérêt général.

2) La règle laïque (idée directrice)

Dans la logique de la loi de 1905, la République est séparée des organisations religieuses : elle ne doit pas favoriser un culte.

3) Nuances importantes (pour répondre juste à l'oral)

Même en régime laïque, il existe des situations où de l'argent public peut être impliqué sans financer le culte en tant que tel, par exemple :

- entretien/patrimoine d'édifices religieux appartenant à des personnes publiques (selon statuts)
- aumôneries (prisons, hôpitaux, armée) pour garantir la liberté de conscience dans des lieux "fermés"
- exceptions locales (ex. Alsace-Moselle : régime particulier différent de 1905)

4) Synthèse mémorisable

"L'État finance l'intérêt général ; et, au nom de la laïcité, il ne subventionne pas un culte comme tel, sauf exceptions légales."

Exemple de QCM (4 choix)

L'État peut financer en priorité :

- A. Une politique publique (école, justice, santé...) '
- B. Une religion officielle de la République 'L
- C. Une milice privée 'L
- D. Une activité illégale 'L

Pièges à éviter

- Dire "l'État finance toutes les religions" (faux en principe).
- Dire "l'État ne finance jamais rien en lien avec le religieux" (trop absolu : il existe des exceptions et des cas encadrés).

Ressources

<https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-l-etat>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749/>

<https://www.vie-publique.fr/>

24) En quelle année la loi de séparation des Églises et de l'État a-t-elle été votée ?

Réponse courte

1905 (loi du 9 décembre 1905).

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

C'est un repère central de l'histoire républicaine : la loi de 1905 est un texte fondateur de la laïcité française (séparation des Églises et de l'État).

1) Le repère à connaître

- Date : 1905
- Intitulé courant : loi de séparation des Églises et de l'État

2) Pourquoi on te la demande

Parce que la laïcité est une valeur structurante : on attend que tu connaisses le repère historique et l'idée générale du texte.

3) Synthèse mémorisable

"Séparation Églises/État = 1905."

Exemple de QCM (4 choix)

La loi de séparation des Églises et de l'État date de :

- A. 1789 'L
- B. 1905 '
- C. 1945 'L
- D. 2004 'L

Pièges à éviter

- Confondre 1905 avec 1789 (Révolution) ou 2004 (signes religieux à l'école publique).
- Répondre "XXe siècle" sans donner l'année.

Ressources

<https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-l-etat>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749/>

25) Que dit la loi de 1905 ?

Réponse courte

Elle pose la séparation des Églises et de l'État :

- liberté de conscience et libre exercice des cultes (dans le respect de l'ordre public)
- la République ne reconnaît, ne finance ni ne subventionne aucun culte (principe).

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction (ce qu'on attend à l'oral)

On ne te demande pas de réciter toute la loi : on attend que tu saches expliquer l'idée de la loi de 1905 et ses deux grands piliers (souvent résumés par les articles 1 et 2).

1) Pilier n°1 : liberté de conscience et liberté de culte (article 1 – idée générale)

La loi affirme que la République garantit :

- la liberté de conscience (croire/ne pas croire/changer)
- le libre exercice des cultes, sous réserve de l'ordre public.

2) Pilier n°2 : séparation et neutralité financière (article 2 – idée générale)

La loi organise la séparation : l'État et les collectivités :

- ne reconnaissent pas un culte comme "officiel",
- ne le salariant pas,
- ne le subventionnent pas (principe de non-financement du culte).

3) Ce que la loi ne dit pas (important pour éviter les contresens)

- Elle n'interdit pas les religions.
- Elle n'empêche pas les personnes de pratiquer, tant que la loi et l'ordre public sont respectés.

La laïcité = liberté des individus + neutralité de l'État.

4) Nuances utiles (si l'agent insiste)

Il existe des régimes particuliers sur certains territoires (ex. Alsace-Moselle) qui ne relèvent pas strictement du cadre de 1905.

5) Synthèse mémorisable

"1905 : liberté de conscience + séparation ; l'État reste neutre et ne finance pas un culte."

Exemple de QCM (4 choix)

La loi de 1905 :

- A. Sépare l'État et les Églises, et garantit la liberté de conscience '
- B. Interdit toute religion en France 'L
- C. Rend une religion obligatoire 'L
- D. Autorise l'État à choisir une religion officielle 'L

Pièges à éviter

- Dire "la loi de 1905 interdit les religions" (faux).
- Oublier le mot-clé liberté de conscience.
- Oublier la limite "ordre public".

Ressources

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749/>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-letat>

https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/131060/1042292/file/Livret_du_citoyen_V2fev2022.pdf

À transmettre au main agent : ces blocs sont prêts à être intégrés tels quels dans le document v9 (ils remplacent les versions “placeholder” des questions 21–25).

J'ai rédigé les questions 26 à 30 (Tome 1) en Markdown en respectant la méthodologie v9 (réponse courte + réponse détaillée structurée + QCM + pièges + ressources), avec un focus laïcité et antisémitisme.

26) Que garantit le principe de laïcité ?

Réponse courte

La laïcité garantit la liberté de conscience, l'égalité de tous devant la loi, et la neutralité de l'État et des services publics.

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction (lien question ! réponse ! thème)

Cette question vérifie que tu comprends la laïcité comme un principe d'organisation de la République, qui permet à des citoyens aux convictions différentes (religieuses ou non) de vivre ensemble sans que l'État favorise ou combatte une religion.

1) De quoi parle-t-on ? (définition opérationnelle)

La laïcité, ce n'est pas “l'absence de religion” dans la société : c'est la neutralité de l'État et la protection de la liberté de chacun de croire ou de ne pas croire, dans le respect de l'ordre public.

2) Les garanties essentielles (ce qu'il faut citer à l'oral)

- Liberté de conscience : chacun est libre d'avoir (ou non) une croyance.
- Liberté de culte : chacun peut pratiquer sa religion dans le cadre de la loi (ordre public, sécurité, respect d'autrui).
- Égalité : aucune personne n'est avantagée ou désavantagée par l'État en raison de sa religion (ou absence de religion).
- Neutralité de l'État et des services publics : l'administration ne prend pas position pour une religion.

3) Ce que la laïcité impose (à qui ?)

- Elle s'impose d'abord à l'État et à ses agents (obligation de neutralité dans le service).
- Les citoyens ont la liberté de conscience ; ils doivent respecter la loi et l'ordre public.

4) Pourquoi c'est une valeur républicaine

La laïcité crée un cadre commun : on peut avoir des convictions différentes, mais on partage les mêmes règles publiques, ce qui protège la cohésion et l'égalité.

5) Synthèse mémorisable

“Laïcité = liberté de conscience + égalité + neutralité de l'État.”

Exemple de QCM (4 choix)

La laïcité garantit :

- A. La liberté de conscience '
- B. Une religion officielle 'L
- C. L'interdiction de toute religion en France 'L
- D. La supériorité d'une religion sur les autres 'L

Pièges à éviter

- Dire que la laïcité est anti-religion (faux).
- Confondre neutralité de l'État et interdiction de la religion dans la société.
- Oublier l'idée-clé : égalité de traitement des usagers.

Ressources

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-letat>

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958> (article 1)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N361>

27) Quel jour célèbre-t-on officiellement la laïcité en France ?

Réponse courte

Le 9 décembre.

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

On te demande une date-repère. Elle est directement liée à la loi de 1905 (séparation des Églises et de l'État), considérée comme le texte fondateur de la laïcité.

1) De quoi parle-t-on ?

La "journée de la laïcité" rappelle un principe central de la République et sert souvent de support pédagogique (notamment à l'école).

2) La date à connaître

Le 9 décembre.

3) Pourquoi cette date ?

C'est la date du vote de la loi du 9 décembre 1905.

4) Synthèse mémorisable

"9 décembre = laïcité (référence 1905)."

Exemple de QCM (4 choix)

La journée de la laïcité a lieu :

- A. 1er mai 'L
- B. 9 décembre '
- C. 8 mai 'L
- D. 11 novembre 'L

Pièges à éviter

- Confondre avec un jour férié national (le 9 décembre n'est pas un jour férié).
- Répondre "1905" au lieu de donner la date.

Ressources

<https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-letat>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749>

28) Quel symbole religieux peut être porté dans une école publique dans le respect de la laïcité ?

Réponse courte

Un symbole religieux discret (par exemple une petite croix).

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

Cette question teste l'application concrète de la laïcité à l'école publique : l'école doit rester un espace commun, protégé des pressions, où l'on vient d'abord pour apprendre.

1) De quoi parle-t-on exactement ?

On parle des élèves dans l'école publique et du port de signes ou tenues exprimant une appartenance religieuse.

2) Règle pratique à connaître (discret vs ostensible)

- Les signes discrets peuvent être compatibles avec les règles.
- Les signes ostensibles (très visibles, revendicatifs) sont interdits à l'école publique (collèges/lycées) par la loi de 2004.

3) Pourquoi cette règle ? (sens républicain)

Pour préserver la neutralité de l'école, éviter le prosélytisme, et protéger la liberté de conscience des élèves (ne pas subir de pression).

4) Synthèse mémorisable

“A l'école publique : discret OK ; ostensible interdit.”

Exemple de QCM (4 choix)

Quel symbole est typiquement “discret” ?

- A. Une petite croix '
- B. Un signe porté de façon très visible et revendicative 'L
- C. Une bannière religieuse en classe 'L
- D. Une tenue imposée à tous les élèves 'L

Pièges à éviter

- Dire “aucun symbole religieux n'est jamais autorisé” (trop absolu).
- Mélanger : règles de l'école publique ” règles de l'espace public en général.
- Oublier que la neutralité stricte concerne surtout l'institution et les agents publics.

Ressources

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000417977> (loi du 15 mars 2004)

<https://www.education.gouv.fr/la-laicite-l-ecole-12482>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-letat>

29) Quel terme désigne précisément la haine ou les préjugés contre les

Juifs ?

Réponse courte

L'antisémitisme.

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

Ici, on teste un vocabulaire civique précis et un point central des valeurs républicaines : l'égalité et la lutte contre les discriminations et les discours de haine.

1) Définition (à dire clairement)

L'antisémitisme désigne la haine, les préjugés, les insultes, les discriminations ou les violences visant les Juifs, en tant que personnes ou groupe.

2) Pourquoi c'est un sujet républicain (pas "juste de l'histoire")

La République protège l'égalité et la dignité de tous. L'antisémitisme est une forme de racisme et peut constituer des infractions (injure, diffamation, provocation à la haine, discrimination...).

3) Réflexe utile en situation (si on te demande "que faire ?")

Selon le contexte :

- Signaler (plateforme PHAROS pour contenus en ligne),
- Porter plainte (police/gendarmerie),
- Saisir le Défenseur des droits en cas de discrimination.

4) Synthèse mémorisable

"Haine des Juifs = antisémitisme (interdit et puni)."

Exemple de QCM (4 choix)

La haine des Juifs s'appelle :

- A. Antisémitisme '
- B. Sexisme 'L
- C. Clientélisme 'L
- D. Validisme 'L

Pièges à éviter

- Répondre seulement "racisme" sans donner le terme exact attendu.
- Croire que "c'est une opinion" : non, les actes et certains propos sont punis par la loi.

Ressources

<https://www.dilcrah.gouv.fr/>

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/> (PHAROS)

<https://www.defenseurdesdroits.fr/>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19448> (discriminations / recours)

30) Quel texte est considéré comme le texte fondateur de la laïcité ?

Réponse courte

La loi du 9 décembre 1905 (séparation des Églises et de l'État).

Réponse détaillée (didactique + contexte)

Introduction

Cette question attend le repère "classique" de culture civique : la loi de 1905, souvent présentée comme le texte fondateur de la laïcité française.

1) Texte attendu (réponse précise)

La loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État.

2) Pourquoi ce texte est "fondateur" ?

Parce qu'il pose deux piliers très cités :

- la liberté de conscience et le libre exercice des cultes (dans le respect de l'ordre public),
- la non-reconnaissance / non-salarisation des cultes par l'État (principe de séparation et de neutralité).

3) À connaître en plus (pour montrer de la maîtrise sans t'égarer)

D'autres textes sont importants (Constitution, Déclaration des droits...), mais à cette question, la réponse attendue est 1905.

4) Synthèse mémorisable

"Texte fondateur de la laïcité : loi de 1905."

Exemple de QCM (4 choix)

Le texte fondateur de la laïcité est :

- A. La loi de 1905 '
- B. Le traité de Maastricht 'L
- C. Le Code Napoléon 'L
- D. La Déclaration Schuman 'L

Pièges à éviter

- Confondre avec la loi de 2004 (signes religieux à l'école) : importante, mais pas "fondatrice".
- Dire uniquement "la Constitution" alors que l'attendu standard est 1905.

Ressources

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-l-etat>

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958> (article 1)

J'ai rédigé les questions 31 à 35 (Tome 1) au format Markdown en respectant la méthodologie v9 (réponse courte + exposé détaillé structuré + QCM + pièges + ressources avec liens complets).

31) Quelle institution française doit rester neutre en matière de religion ?

Réponse courte

L'État et les services publics (donc les administrations et leurs agents) doivent rester neutres en matière religieuse.

Réponse détaillée (exposé introduit, structuré et riche en contexte)

Introduction (lien question !' thème)

Cette question évalue ta compréhension de la laïcité et du fonctionnement de l'État de droit : en France, la République ne privilégie aucune religion. La neutralité est un cadre commun qui garantit

l'égalité de tous, croyants ou non.

1) De quoi parle-t-on ? (définition simple de la neutralité)

La neutralité signifie que l'État ne favorise ni ne défavorise aucune religion : il n'a pas de religion officielle et il traite tous les citoyens de manière égale.

2) Qui doit être neutre ? (institution + fonctionnement concret)

- L'État (au sens large : administrations centrales, collectivités, établissements publics).
- Les services publics (mairie, préfecture, école publique, hôpital public, etc.).
- En pratique, ce sont surtout les agents du service public (fonctionnaires et agents contractuels lorsqu'ils exercent une mission de service public) qui ont une obligation de neutralité dans l'exercice de leurs fonctions.

3) Pourquoi cette neutralité est importante ? (objectif républicain)

Elle protège :

- la liberté de conscience (chacun croit, ne croit pas, change de croyance) ;
- l'égalité (aucun "traitement préférentiel" lié à la religion) ;
- la confiance dans l'administration (le citoyen doit être accueilli sans jugement religieux).

4) Ce que la neutralité n'est pas (idée clé à dire à l'oral)

La neutralité de l'État n'interdit pas les religions : elle permet au contraire à toutes les convictions de coexister, tant qu'on respecte la loi et l'ordre public.

5) Synthèse mémorisable

"En France, l'État et les services publics sont neutres ; les agents publics doivent donc rester neutres dans leur travail."

Exemple de QCM (4 choix)

Quelle entité doit rester neutre en matière de religion ?

- A. L'État et les services publics '
- B. Les familles 'L
- C. Les associations privées 'L
- D. Les clubs sportifs 'L

Pièges à éviter

- Dire "tout le monde doit être neutre" (non : la neutralité s'impose surtout à l'État/aux agents publics, pas à toute la société).
 - Confondre neutralité avec "interdiction de croire".
 - Oublier la formule utile : neutralité + liberté de conscience + égalité.

Ressources

<https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-l-etat>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31075>

32) Qu'est-ce que la laïcité ?

Réponse courte

La laïcité est un principe qui garantit la liberté de conscience, l'égalité de tous devant la loi, et la neutralité de l'État à l'égard des religions.

Réponse détaillée (exposé introduit, structuré et riche en contexte)

Introduction

À l'entretien, on attend une définition claire : la laïcité n'est pas une opinion, c'est un principe républicain qui organise la coexistence des convictions (religieuses ou non) dans l'espace public.

1) La laïcité, c'est d'abord la liberté de conscience

Chacun est libre :

- de croire ou de ne pas croire,
- de pratiquer une religion,
- de changer de religion,

dans le respect de la loi et de l'ordre public.

2) La neutralité de l'État et des services publics

L'État ne reconnaît pas une religion comme supérieure aux autres.

Concrètement, le service public doit accueillir tout le monde sans préférence et sans prosélytisme.

3) L'égalité de tous

La laïcité protège l'égalité : les droits ne dépendent pas d'une appartenance religieuse (ou de son absence).

4) Un repère historique : la loi de 1905

La loi du 9 décembre 1905 est un texte central : elle pose la séparation des Églises et de l'État et structure le cadre moderne de la laïcité.

5) Synthèse mémorisable

"La laïcité = liberté de conscience + neutralité de l'État + égalité de traitement."

Exemple de QCM (4 choix)

La laïcité, c'est :

- A. La neutralité de l'État et la liberté de conscience '
- B. L'interdiction des religions 'L
- C. Une religion officielle de la République 'L
- D. La supériorité d'une conviction sur les autres 'L

Pièges à éviter

- La présenter comme "anti-religion" (contre-sens).
- Oublier l'un des 3 piliers (liberté de conscience / neutralité / égalité).
- Confondre règles du service public et pratiques privées (ce n'est pas le même cadre).

Ressources

<https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-l-etat>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749>

https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/131060/1042292/file/Livret_du_citoyen_V2fev2022.pdf

33) À l'école, la charte de la laïcité permet de :

Réponse courte

Elle sert à rappeler et expliquer les règles de la laïcité à l'école (droits, devoirs, neutralité de l'école publique).

Réponse détaillée (exposé introduit, structuré et riche en contexte)

Introduction

Cette question vérifie que tu comprends comment la laïcité s'applique dans un lieu essentiel de la République : l'école. La charte est un outil pédagogique et un repère commun pour la communauté éducative.

1) De quoi parle-t-on ? (ce qu'est la charte)

La Charte de la laïcité à l'École est un document affiché et diffusé dans les établissements : elle présente les principes et règles qui garantissent un cadre scolaire neutre et respectueux.

2) À quoi sert-elle ? (fonctions concrètes)

- Expliquer le principe de laïcité (pas seulement "interdire").
- Rappeler la neutralité de l'école publique et des personnels.
- Garantir l'égalité des élèves, sans discrimination liée aux convictions.
- Prévenir les tensions : elle donne un cadre de référence commun quand il y a incompréhension ou conflit.

3) Ce qu'elle protège

- La liberté de conscience des élèves.
- Un espace scolaire où l'apprentissage prime, sans pression religieuse ou prosélytisme.

4) Ce qu'elle ne fait pas

La charte ne "cible" pas une religion : elle fixe une règle générale pour vivre ensemble dans une école publique.

5) Synthèse mémorisable

"À l'école, la charte sert à expliquer et faire respecter la laïcité : neutralité, respect, égalité."

Exemple de QCM (4 choix)

La charte de la laïcité à l'école sert principalement à :

- A. Rappeler et expliquer les règles de la laïcité '
- B. Imposer une religion aux élèves 'L
- C. Autoriser le prosélytisme à l'école 'L
- D. Remplacer les programmes scolaires 'L

Pièges à éviter

- Dire que la charte "interdit toute religion" (faux).
- Parler uniquement de sanctions : l'objectif est aussi pédagogique.
- Confondre "école publique" et "établissement privé" (cadres différents).

Ressources

<https://www.education.gouv.fr/la-laicite-l-ecole-12482>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-letat>

https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/131060/1042292/file/Livret_du_citoyen_V2fev2022.pdf

34) Qui doit respecter et veiller à la neutralité religieuse dans les services publics ?

Réponse courte

Les agents publics doivent respecter la neutralité ; la hiérarchie / l'administration doit veiller à son application.

Réponse détaillée (exposé introduit, structuré et riche en contexte)

Introduction

On te teste ici sur la mise en pratique de la laïcité : la neutralité n'est pas une idée abstraite, c'est une obligation professionnelle dans le service public.

1) Qui doit respecter la neutralité ? (réponse attendue)

- Les agents publics (fonctionnaires et, plus largement, agents qui exécutent une mission de service public) doivent être neutres dans l'exercice de leurs fonctions : pas de favoritisme, pas de pression, pas d'affichage militant/prosélyte dans le cadre professionnel.

2) Qui veille au respect ?

- La hiérarchie, l'employeur public, les responsables de service : ils doivent organiser le service, rappeler les règles, prévenir les manquements et, si nécessaire, prendre des mesures disciplinaires.

3) Et les usagers du service public ? (nuance utile à l'oral)

Les usagers ne sont pas soumis à la même obligation générale de neutralité que les agents. En revanche, ils doivent respecter :

- le bon fonctionnement du service,
- la sécurité,
- l'ordre public et les règles du lieu (ex. exigences spécifiques dans certains contextes).

4) Pourquoi c'est essentiel

Parce que le service public doit être le même pour tous : on ne doit jamais avoir l'impression que la qualité de l'accueil ou des décisions dépend de la religion.

5) Synthèse mémorisable

"Les agents publics sont neutres ; l'administration (la hiérarchie) contrôle et garantit cette neutralité."

Exemple de QCM (4 choix)

Dans un service public, qui a une obligation de neutralité religieuse dans l'exercice de ses fonctions ?

- A. L'agent public '
- B. L'usager, dans tous les cas et sans exception 'L
- C. Un client d'une entreprise privée 'L
- D. Un touriste dans la rue 'L

Pièges à éviter

- Dire "tout le monde doit être neutre" (ce n'est pas la règle générale).
- Oublier le rôle de la hiérarchie (la neutralité, c'est aussi une organisation du service).
- Confondre "neutralité" et "absence de croyance".

Ressources

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31075>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-l-etat>

<https://www.defenseurdesdroits.fr/>

35) Une personne déclare ne croire en aucun dieu. On peut dire :

Réponse courte

On peut dire qu'elle est athée.

Réponse détaillée (exposé introduit, structuré et riche en contexte)

Introduction

Cette question teste un vocabulaire civique simple et, en filigrane, la liberté de conscience : en France, croire ou ne pas croire relève d'un choix personnel protégé par la loi.

1) Définition : athée

Une personne athée ne croit pas en l'existence de Dieu (ou des dieux).

2) À ne pas confondre : agnostique

Un agnostique ne dit pas "je ne crois pas", mais plutôt :

- "je ne sais pas si Dieu existe" / "on ne peut pas le savoir" (position d'incertitude ou de suspension du jugement).

3) Lien avec la laïcité (valeur républicaine)

La laïcité protège aussi bien :

- les croyants,
- les athées,
- les agnostiques,
- et toutes les convictions,

tant que la loi et l'ordre public sont respectés.

4) Ce qu'il est utile de dire à l'oral

On n'a pas à "justifier" son absence de croyance : c'est une conviction personnelle.

5) Synthèse mémorisable

"Ne croire en aucun dieu = athée (à distinguer d'agnostique)."

Exemple de QCM (4 choix)

Une personne qui ne croit en aucun dieu est :

- A. Athée '
- B. Agnostique 'L
- C. Clergé 'L
- D. Monarchiste 'L

Pièges à éviter

- Confondre athée et agnostique.
- Penser que "athée" est une insulte : c'est un terme descriptif.
- Oublier que la République protège aussi la non-croyance.

Ressources

https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/131060/1042292/file/Livret_du_citoyen_V2fev2022.pdf

<https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-l-etat>
